



Projet ASPIRE

Accompagnement des Spécialistes Pétroliers Impactés par une Réduction d'Effectif

Situation industrie parapétrolière française en 2015/2016

Notre industrie pétrolière est un acteur majeur de la transition énergétique. Son poids économique se mesure à son chiffre d'affaires, au nombre de ses sociétés, à ses investissements en Recherche et Développement et, bien sûr, à la taille de ses équipes. Ses activités s'étendent depuis la France sur les 5 continents.

En complément de l'activité pétrolière et gazière, notre industrie parapétrolière et paragazière a généré depuis la France, en 2015, un chiffre d'affaires de plus de 40 Md€ avec 65.000 emplois au sein de 800 entreprises. C'est une des toutes premières industries parapétrolière au niveau mondial.

Avant la crise actuelle, la pénurie de séniors dans les entreprises limitait déjà le développement de la formation par alternance des jeunes techniciens/ ingénieurs, certaines entreprises, n'ayant pas de ressources d'accompagnement interne, renonçaient déjà à embaucher des jeunes diplômés sans expérience.

La crise en cours va aggraver cette pénurie, rendant encore plus difficile l'embauche de jeunes diplômés en prenant ainsi le risque d'une perte sans retour de l'expertise accumulée par les seniors.

Les objectifs du projet ASPIRE

Le GEP-AFTP et l'ACP ont décidé de créer au niveau national un accueil et accompagnement des spécialistes touchés par les plans de restructuration et diminution des effectifs, visant à renforcer l'efficacité de l'outplacement par la mise en relation d'un réseau de spécialistes.

La prise en charge d'une telle démarche s'appuie sur le monde associatif qui est complémentaire du monde industriel.

L'ACP et le GEP-AFTP sollicitent d'autres associations du secteur Oil & Gas (Amicale de l'Offshore Pétrolier, Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole, Total Prof Associés, ...) pour fédérer leurs moyens en s'appuyant sur les objectifs statutaires de chaque Association. Des centres de formation (CFL Lacq, EFF forage, IFP training...) vont être sollicités pour mise en place de partenariats.

Le projet ASPIRE, à partir d'un fichier d'experts disponibles et des besoins actualisés, a pour ambition d'apporter les services suivants aux-spécialistes impactés, qui adhéreront au projet :

Aide à la recherche d'emploi

- Accès aux besoins actualisés du secteur.
- Suivi personnalisé et régulier par des seniors membres bénévoles d'associations professionnelles.
- Information et aide à la préparation / accompagnement d'autres métiers (conseil, consultant)
- Aide à l'identification de besoins de formation et de son financement.

Aide à la mise en relation avec les entreprises concernant

- Des prestations de service pour coaching et/ou formation en France (CFL, EFF...) ou à l'étranger (formation continue).
- Des missions ponctuelles éventuellement rémunérées au service des PME/ TPE (Ex : mise en place du Système Qualité et manuel HSE, création des procédures de travail et des référentiels, ingénierie formation (EPC, maintenance, opération).
- Missions à l'étranger sur des opportunités d'assistance technique (réseau export).
- Missions auprès des industries « sous staffées » dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique en particulier.
- Missions de transfert de technologie O&G, vers d'autres industries.

Aide à la recherche de prestations bénévoles

- Cours dans les Universités – Ecoles en France et à l'Etranger.
- Offre de tutorat de jeunes diplômés ou en dernière année de formation (techniciens, ingénieurs).

Mise à disposition d'informations support

- Libre accès à des conférences techniques et scientifiques.
- Répertoire d'informations utiles.

Informations pour participer et adhérer :

Informations sur les 2 sites web :

www.gep-aftp.com et www.acp-france.org

Contacts :

GEP-AFTP aspire@gep-aftp.com
ACP aspire@acp-france.org